

## **Paris et ses partenaires dévoilent 65 mesures pour développer l'économie circulaire**

**A l'initiative d'Anne Hidalgo, une vingtaine de villes du Grand Paris et 500 entrepreneurs et responsables associatifs ont élaboré pendant six mois un plan d'actions pour accélérer le développement de l'économie circulaire. Ils ont dévoilé lundi 65 propositions innovantes, regroupées dans un Livre Blanc.**

A trois mois de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21), sous l'impulsion d'Anne Hidalgo et de son adjointe Antoinette Guhl, les villes du Grand Paris et plus de 500 acteurs privés et publics ont uni leurs forces pour bâtir un plan d'actions ambitieux qui va permettre d'accélérer le développement de l'économie circulaire.

Ce travail inédit aboutit à un Livre Blanc, dévoilé lundi, qui contient 65 propositions concrètes pour faire de ces villes des territoires exemplaires. Toutes les parties prenantes sont réunies jusqu'à mercredi à l'Hôtel de Ville pour échanger sur la mise en œuvre de ces 65 mesures, qui débutera dès 2016. La Ville de Paris s'est d'ores et déjà engagée à consacrer 40M€ à ce secteur d'ici 2020.

### **Les principales mesures du Livre Blanc :**

#### **Inciter et soutenir les acteurs économiques via la commande publique**

- Introduire et donner du poids aux clauses d'économie circulaire dans les marchés publics ;
- Augmenter la part des produits éco-conçus dans les achats publics ;
- Développer une logique d'économie de la fonctionnalité dans les marchés publics.

#### **Du sol aux biodéchets, des solutions pour l'alimentation**

- Développer les productions agricoles ou énergétiques sur sols pollués ;
- Lancer des appels à projet de végétalisation innovante ;
- Prévenir et valoriser les biodéchets de la restauration collective ;
- Encourager le compostage de proximité ;
- Protéger les terres agricoles pour assurer des circuits alimentaires de proximité ;

#### **Changer les mentalités et les pratiques**

- Concevoir et déployer des labels pour l'économie circulaire ;

- Sensibiliser les citoyens sur les énergies de récupération ;
- Développer des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

### **Impliquer et mettre en réseau les collectivités, les entreprises et les citoyens**

- Créer "Wastebook", le premier réseau social du déchet et des ressources ;
- Faciliter l'implantation dans le Grand Paris des acteurs de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire par l'organisation du partage de locaux ;
- Mettre en place une plateforme collaborative d'échanges entre acteurs de l'Ecologie industrielle et territoriale à l'échelle métropolitaine ;
- Créer une plateforme de mise en relation des acteurs producteurs et consommateurs d'énergies renouvelables et de récupération.

### **Faire évoluer la réglementation**

- Uniformiser les règles de tri ;
- Diagnostiquer les ressources, trier et valoriser les déchets de chantier ;
- Réduire l'usage des emballages jetables.

**Contact presse** : Nadhéra Beletreche / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61